

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 19941

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 13

A la première phrase de l'alinéa 159, après le mot :

« conventionnelle »,

insérer les mots :

« de travail ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel